



**UNION DES AVOCATS EUROPÉENS (UAE)
COMMISSION DU DROIT DES SPORTS DE L'UAE
DÉLÉGATION DE PARIS DE L'UAE**

**CONFÉRENCE
Conformité et bonne gouvernance dans le milieu sportif**

Jeudi 16 avril 2026 – A 14h00

**Institut de Droit Comparé de Paris
Université Paris-Panthéon-Assas
28, rue Saint-Guillaume, 75007 PARIS**

Salle : Amphithéâtre

*Événement organisé par Anne-Sophie Hutteau-Hiltzer
Avocat au Barreau de Paris*

Mot de bienvenue et introduction

Professeur Thierry BONNEAU, *Directeur de l'Institut de Droit Comparé de Paris, Professeur des Universités, Avocat au Barreau de Paris*

Avv. Rosanna MARZOCCA, *Présidente de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Rome*

Avv. Bruno TELCHINI, *Coordinateur des commissions et des délégations de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Bolzano*

Jean PATRIMONIO, *Président de la délégation de Paris de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Paris*

Programme - Tables rondes

Panel 1 - Chaînes de confiance et flux financiers : consolider la gouvernance du sport professionnel

Gatien DUMARD, *Agent de joueurs licenciés auprès de la Fédération Française de handball*

Vanessa GUEMISE, *Regulatory Compliance Officer, FIFA CLEARING HOUSE*

Henri IBGUI, *Dirigeant, NEOVOTE MONDE*

Panel 2 – Le cadre juridique de l’Union européenne et son impact sur la conformité sportive

Gabriele DONÀ, Avocat au Barreau de Padoue, CABINET DONÀ VISCARDINI, Professeur des Universités en droit de l’Union Européenne, Président honoraire de l’UAE, Directeur des cours de spécialisation en droit de l’union européenne de l’UAE

Stella FRASCÀ, Avocat au Barreau de Gênes, CABINET FRASCÀ, Membre de la Commission « Droit du sport et procédure sportive » du Conseil National de l’Ordre des Avocats (Consiglio Nazionale Forense – CNF)

Valerio POZZONI, Avocat au Barreau de Milan, Cabinet POZZONI, Vice-Coordinateur de la Commission « Femmes et sport » de l’Association italienne d’avocats du sport

Pause Networking

Panel 3 – Le sport face aux exigences de conformité

Clyde COUTELLIER, Avocat au Barreau de Paris, CABINET OYAT LAW

Edouard DE LAFORCADE, Directeur juridique et responsable conformité, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO

Panel 4 – Frontières et complémentarités des pouvoirs de sanction en matière de contrôle et de sanctions pénales

Yann PHILIPPE, Sous-Directeur à l’Agence française anticorruption, AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Christophe VIDAL, Mission Juridique - Coordinateur de la lutte contre la fraude et contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX

Marina TROGLIA, Avocat au Barreau de Milan, CABINET BRENELLI RIBOLDI TROGLIA, Vice-présidente de la délégation de Milan et de Lombardie de l’UAE, Membre du comité du scientifique du centre d’études de droit pénal européen

Modération et Conclusion

Anne-Sophie HUTTEAU-HILTZER, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet HILTZER LAW, Présidente de la Commission du droit des sports de l’UAE

